



## PV réunion du CA du 18 octobre 2011

**Personnes présentes** : Berte François, Chauvet Catherine, Decocq Pascale , Denoncin-Pellard Régine, Gallou Sylvie , Gouelle Laurent, Leriche Yvette , Masse Marc , Monnerie Nicolas , Mornas Aude , Sille Josette.

### **Accueil des nouveaux membres et avancées de leurs démarches :**

Josette Sille , coordinatrice Cidre. Josette a contacté la ferme brasserie BLOSSIER Dominique qui propose des bières et du cidre à des prix intéressants mais qui ne se déplacerait que pour une commande de 800 euro. Un producteur de cidre sur Nogent le Rotrou n'a pas encore pu être contacté.

Le CA décide de réaliser une pré-enquête auprès des adhérents lors des distributions , un déplacement est prévu si possible le WE du 3 et 4 décembre pour rencontrer le producteur. Une première livraison pourrait se faire à partir d'avril 2012.

Laurent Gouelle , coordinateur farine, huile, légumes sec. Laurent a contacté Mr et Mme Arrondeau. Ils proposent 5 sortes de farine, de l'huile de colza et de l'huile de tournesol, des légumes secs, et de la volaille (pintade, canette, canard).

Laurent a préparé les contrats et bon de commande, le CA donne son accord pour le lancement du produit. Un mail sera envoyé aux adhérents par le coordinateur et le site sera mis à jour.

Sylvie Gallou, coordinatrice bœuf/veau. Sylvie a réalisé une relance et des commandes devraient arriver pour pouvoir déclencher la livraison.

Pascale Decocq, coordinatrice pain.

### **Points des coordinateurs et des distributions**

Des remarques sont remontées sur le prix et la qualité de la volaille, elles seront transmises à la coordinatrice (absente ce jour).

Des manquements et erreurs sont également signalés envers le boulanger .Par ailleurs ses prix sont relativement élevés. Pascale va éclaircir les choses avec lui.

Coordination pommes ; la question est soulevée de savoir comment rendre les caquettes au producteur ?

Il est rappelé de **réclamer les certifications bios** aux producteurs, éventuellement le rapport de mission, l'agrément DSV. Sans ces certificats, le contrat du producteur avec l'association pourra être revu.

Les coordinateurs et membres du CA qui le souhaitent seront déchargés des distributions, Catherine fera l'info à Rodolphe. Inversement, les membres démissionnaires seront replannifiés.

La date limite de commande des produits sera indiquée sur le bon de commande pour éviter les envois tardifs.

### **Modifications des statuts.**

Le changement du siège social sur Le Coudray est décidé, il sera signalé en préfecture par la secrétaire ainsi que le changement de composition du CA.

### **Visites chez les producteurs.**

Une visite des producteurs laitiers sera organisée, probablement le dimanche 01 avril 2012.

La visite des maraichers, avec pique nique et atelier est maintenue le premier WE de juillet.

### **Nombre d'adhérents.**

Le nombre actuel d'adhérent est de 129 avec un équivalent de 81 paniers à 18 euro.

La capacité du maraicher est de 100 paniers équivalent 18 euro.

Le CA décide de fixer le nombre maximum d'adhérents à 150, les inscriptions légumes sont clôturées et d'autres adhésions peuvent être prises uniquement sur les autres produits.

Le prix de la cotisation reste le même toute l'année, on peut aller jusque 30 adhérents dans cette situation, qui seront prioritaires sur les paniers 2012/2013.

### **Inscription sur des portails internet**

Vu le caractère payant de ces portails, le CA décide de ne pas s'inscrire. Seul est conservé les infos sur le site national des AMAP .Les informations seront mises à jour par la secrétaire.

### **Site internet**

Quelques propositions de nouveauté pour le site seront à discuter avec le vice secrétaire lors d'une prochaine réunion.

### **Contrôle des AMAP.**

Un point est fait par la présidente sur les difficultés administratives découlant des contrôles des AMAP.

Une AMAP n'est pas un point de vente mais un point de distribution, il n'y a pas de circulation d'argent.

Des documents devront être présents sur place en cas de contrôle : certifications des producteurs, règlement intérieur de l'association, contrats des adhérents.

**Le règlement intérieur de l'association sera revu lors d'une prochaine réunion**, pour y inclure les différentes activités d'ateliers bénévoles, revoir les limites des assurances actuelles et prévenir les adhérents de leur couverture exacte pendant ces activités.

Une attention particulière doit être portée à l'hygiène des locaux lors des distributions, l'hygiène générale de la distribution (les pains seront installés dans une cagette) et le respect de la chaîne du froid.

Idéalement, un membre du CA devrait être présent lors de chaque distribution, à voir comment s'organiser ou par exemple assurer une présence partielle.

### **Plantation de haies vives chez les maraichers.**

Un appel aux adhérents sera fait par mail afin de collecter diverses essences entrant dans la composition de cette haie. La plantation devrait se faire le 20 novembre et les plants pourraient être laissés sur les points de distributions le 17 novembre.

**Date de la prochaine réunion** : le 15 novembre à 20h , chez Régine Denoncin-Pellard , 63 bis rue du souvenir français , 28000 Chartres , 02 37 28 38 55 .

